



Stage à l'épée et au fleuret ouvert aux compétiteurs M13 et M15

**Du 4 au 5 novembre 2021
à Geispolsheim**

**Attention :
Déjeuner tiré du sac
le 1^{er} jour**

Dates et horaires :

Du jeudi 4 novembre (09h00) au vendredi 5 novembre 2021 (17h30).

Lieu d'entraînement :

Salle d'armes de Geispolsheim (Route Départementale 84, 67118 Geispolsheim).

Hébergement, restauration, transport :

- Hébergement : Il se fera à l'Auberge de Jeunesse des 2 Rives, rue des Cavaliers, 67000 Strasbourg. Les draps et couvertures sont fournis. **Ne pas oublier les serviettes de toilette**

Attention : Depuis le 1^{er} novembre 2019, l'Auberge des 2 Rives demande une caution de 20€ par personne à l'arrivée de chaque groupe, en garantie du respect des locaux et du règlement intérieur. Cette caution est restituée le matin du départ définitif après inspection des chambres faite par le responsable du stage conjointement avec un membre du personnel de l'établissement.

En conséquence, chaque stagiaire devra apporter un chèque de 20 euros libellé à l'ordre de FUAJ AJ PARC DU RHIN et le remettre au responsable du stage (si le nom de l'émetteur du chèque diffère du nom du stagiaire, le nom du stagiaire devra figurer sur le verso du chèque).

- Repas : **Les déjeuners du 1^{er} jour seront tirés du sac.** Les dîners seront pris à l'auberge. Les déjeuners du 2^{ème} jour seront pris sur le lieu d'entraînement (paniers repas fournis par l'auberge).

- Transport : Un autocar assurera le transport entre la salle d'armes et l'auberge.

Conditions de participation :

Les tireurs doivent être physiquement aptes à participer à l'intégralité du programme du stage, ce qui suppose l'absence de blessures invalidantes.

Le pass sanitaire, le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires pour tous. Le pass sanitaire doit être valide pendant toute la durée du stage.

Compte-tenu de l'épidémie de covid-19, la participation au stage est déconseillée aux personnes possédant un ou plusieurs facteur(s) de risque : maladie respiratoire (asthme, insuffisance respiratoire, broncho-pneumopathie chronique obstructive), diabète, etc.

Tireurs concernés, objectifs :

Il s'agit d'un stage d'entraînement et de perfectionnement qui s'adresse aux compétiteurs alsaciens M13 et M15.

Programme :

Travail technique collectif le matin, assauts et matchs l'après-midi.

Effectif et encadrement :

20 tireurs maximum (H/D)

2 cadres : Arnaud BARTHEL pour l'épée et Piotr KUZAS pour le fleuret

Responsable de l'encadrement : Arnaud BARTHEL.

Matériel :

- Matériel d'escrime complet, matériel de réparation. Les tireurs devront avoir suffisamment de matériel en bon état pour toute la durée du stage (2 armes, 2 fils de corps).

- Chaussures de running pour courir (en plus des chaussures d'escrime) et tenue pour l'extérieur (survêtement ou short, vêtement de pluie), corde à sauter, papier, crayon, etc. Les objets de valeur sont déconseillés.

Attention : Chaque participant devra être muni **d'au moins 3 masques par journée de stage.** (Rappel : Le masque doit être changé lorsqu'il est mouillé ou, à défaut, au moins toutes les 4 heures.) Il devra avoir **son propre flacon de gel ou liquide hydroalcoolique, sa propre serviette** pour s'essuyer le visage et **une grande bouteille d'eau à son nom.**

Coût, modalités d'inscription :

Le coût du stage est de **50 €**. Ce montant ne représente qu'une partie du coût réel du stage. La différence est prise en charge par le CREGE.

Attention : En cas de désistement tardif, même pour cause de maladie ou de blessure attestée par un certificat médical, les frais d'inscription ne pourront être remboursés que dans le cas où l'hébergement, la restauration et les autres prestations éventuellement réservées pour la personne inscrite ne nous sont pas facturés par le ou les prestataire(s).

 **La fiche d'inscription et la fiche sanitaire doivent être envoyées par e-mail à l'adresse cidalsace@crege.fr, impérativement accompagnées d'un avis de virement de 50 € (conf. RIB ci-dessous). Date butoir de réception des éléments : Lundi 25 octobre 2021 à 9h00.**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
DOMICILIATION : STRG FRANCS BOURGEOIS			
CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
14707	50001	31621454110	03

IBAN : FR76 1470 7500 0131 6214 5411 003
Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPMTZ

TITULAIRE DU COMPTE :
ASS LIGUE D'ESCRIME D'ALSACE

ADRESSE :
4 RUE JEAN MENTELIN
BP 95028
67035 STRASBOURG CEDEX 2

Les 50 euros seront remboursés aux éventuels inscrits qui ne seraient pas retenus pour participer au stage.

Gestes barrières :

Lien vers la plate-forme dédiée mise en place par le gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Voici les gestes « barrières » qui devront être adoptés par les participants au stage pour se protéger et protéger les autres :



❖ **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE.**

Se laver les mains avant de mettre le masque, et après l'avoir retiré.



❖ **EVITER DE SE TOUCHER LE VISAGE** en particulier le nez et la bouche.



❖ **SE LAVER RÉGULIÈREMENT LES MAINS** à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA) ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique.



❖ **TOUSSER OU ÉTERNUER DANS SON COUDE OU DANS UN MOUCHOIR EN PAPIER JETABLE.**



❖ **UTILISER UN MOUCHOIR JETABLE** pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt.

❖ **SALUER SANS SE SERRER LA MAIN NI SE TOUCHER.**

EN DEHORS DES ASSAULTS, RESTER À DISTANCE DES AUTRES PERSONNES.

NE PRETER NI SON MATERIEL D'ESCRIME NI SES EFFETS PERSONNELS (PORTABLE...).

NE PAS PARTAGER SA NOURRITURE OU/ET SES COUVERTS.

Le port du masque est obligatoire dans tout le bâtiment où se trouve la salle d'escrime (sauf pour les assauts). Il doit être remis après le match, dès que la récupération respiratoire le permet. Il faudra s'essuyer avec une serviette personnelle la sueur du visage avant de remettre le masque car un masque mouillé est inefficace et doit être changé.

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



1 Bien se laver les mains



2 Mettre les élastiques derrière les oreilles

OU



Nouer les lacets derrière la tête et le cou



3 Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque



1 Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques



2 Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter

OU



s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min



3 Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

Le port du masque est également obligatoire lors des trajets en autocar et dans les parties communes de l'auberge de jeunesse.

Le pass sanitaire sera également contrôlé par le personnel d'accueil de l'auberge.



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 – ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>				
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>				

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**)

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...PRÉCISEZ.

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? NON OCCASIONNELLEMENT OUI

S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ? NON OUI

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR) _____

Numéros de téléphone :

Mère : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

Père : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) _____

Je soussigné(e), _____ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après une hospitalisation.

N° de sécurité sociale : _____

Date :

Signature :

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES
COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES**

OBSERVATIONS
